

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D052024

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Date de la convocation :
02/02/2024

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 09 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 2 février 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN
Nadine – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis –
M. NILLOON Christophe – Mme BOZONNET Nathalie – Mme DEGRANGE Valérie
– Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme JOLY
Christelle – Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers
Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à
M. GAULIN Christian, M. GAILLARD Bruno a donné pouvoir à M. MONTERRAT
Raphaël.

Arrivée en cours : Mme PONCET Florence arrivée à la troisième

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Diagnostic amiante – Site de la Madeleine

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'établissement d'un diagnostic amiante dans l'ancien cabinet des médecins à la Madeleine pour un montant de 1 762.42 € HT soit 2 114.90 € TTC auprès de la société EXEDIA.

Cylindres électroniques – Stade de la Madeleine

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'installation de cylindre électronique au Stade de la Madeleine pour un montant de 5 307.81 € HT soit 6 369.37 € TTC auprès de la société FOUSSIER.

Régularisation foncière – Chemin de la Vuidée

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour une régularisation foncière d'une parcelle située Chemin de la Vuidée pour un montant de 425.00 € HT soit 510.00 € TTC auprès du cabinet de géomètre experts Polaris.

Eclairage des terrains de Pétanque – Site de la Madeleine

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la mise en place de nouveaux projecteurs pour l'éclairage des terrains de pétanque à la Madeleine pour un montant de 3 141.78 € HT soit 3 770.14 € TTC auprès de la société ARELEC.

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20240209-D052024bis-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Diagnostic de la charpente de Salle Limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour un diagnostic de la charpente existante de la Salle Limorin pour l'installation de panneaux photovoltaïques pour un montant de 2 000.00 € HT soit 2 400.00 € TTC auprès de la société A2 Ingénierie.

Chauffe-eau – Bâtiments communaux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé des devis pour le remplacement d'un chauffe-eau à l'école maternelle pour un montant de 585.75 € HT soit 644.33 € TTC, pour le remplacement du ballon d'eau chaude dans la cuisine de la Salle Limorin pour un montant de 4 211.60 € HT soit 4 632.76 € TTC, pour le remplacement d'un mitigeur thermostatique au restaurant scolaire pour un montant de 628.00 € HT soit 690.80 € TTC, soit un total global de 5 425.35 € HT soit 6 510.42 € TTC auprès de la société BODILLARD.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 13 février 2024



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX